




# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

**Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) **

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 1 5 / 0 6 / 2 0 2 3

Dossier complet le : 1 5 / 0 6 / 2 0 2 3

N° d'enregistrement : 2023-7092

## 1 Intitulé du projet

Extension d'un ensemble commercial sur la commune de Montaigu-Vence (85).

## 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

### 2.2 Personne morale

Dénomination

JUKADOU

Raison sociale

N° SIRET

9 5 1 3 7 3 1 7 4 0 0 0 1 4

Type de société (SA, SCI...)

S.A.S

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

DOUSSIN

Prénom(s)

Olivier

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles.	a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.  Le projet prévoit 87 places de stationnement pour la clientèle au Sud du bâtiment. Également, il est prévu 15 places pour le personnel et 8 places en cours de service des clients pour l'enlèvement des colis, au Nord.

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le site d'implantation du projet est vierge de toute construction. Il est recouvert de fourrés et de milieux semi-ouverts.  
L'assiette foncière du terrain est de 43 384 m<sup>2</sup>. Le paysage environnant est constitué principalement par des bâtiments de type industriels à l'Ouest et de terres agricoles à l'Est, au Nord et au Sud du terrain. Le projet consiste à la création d'un ensemble commercial sur une emprise au sol de 4 243 m<sup>2</sup>.

#### 4.2 Objectifs du projet

Le projet consiste en l'extension d'un ensemble commercial composé des enseignes CENTRAKOR, LITRIMARCHE et ZOE CONFETIT pour une surface de vente totale de 2 300 m<sup>2</sup>. Au sud du bâtiment, on retrouvera un parking de 87 places perméables et au nord, à l'arrière du bâtiment, une zone de services d'enlèvement de colis, un parking personnel de 15 places, ainsi que la cour de service/ accessible à la clientèle par 8 places dédiées.

L'ensemble sera agrémenté de zones d'espaces-verts et de plantations aux abords pour intégrer au mieux le projet dans son environnement tout en respectant à la fois, les orientations prévues dans le cadre de l'OAP (en annexe 3) mais également la faune et la flore locale.

Le site du projet se situe actuellement sur un terrain abandonné depuis plus de 25 en zone humide. En ce sens les aménagements prévus dans le cadre du projet veilleront à valoriser la fonction de zone humide du site tout en soignant l'intégration paysagère du projet dans son environnement.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

D'un point de vue chronologique, les travaux consisteront à :

- terrasser les terrains
- édifier le bâtiment
- réaliser le raccordement des réseaux
- aménager les voies de circulation et les aires de stationnement
- aménager les espaces verts dans lequel s'inséreront les ouvrages de gestion des eaux pluviales
- réhabiliter la zone humide connexe pour compenser la destruction

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le projet étant implanté sur une zone actuellement vide de toute construction, le site d'accueil est considéré comme nouveau. Dans sa phase d'exploitation, le bâtiment à construire comprendra une surface de vente totale de 2 300 m<sup>2</sup> pour une emprise au sol du bâtiment de 4 243 m<sup>2</sup>. Le site comprendra 110 places de stationnements, dont 99 perméables.

En cas de démantèlement, les impacts du projets peuvent être inférieurs ou identiques à ceux du chantier de construction (bruit, circulation d'engins avec les risques que cela suppose sur la route, le sol et les eaux souterraines),

Dans tous les cas, l'exploitant respectera l'article R512-46-25 à R512-46-21 du Code de l'Environnement visant particulièrement à l'évacuation ou l'élimination des produits dangereux ainsi que des déchets présents sur le site. L'accès au site devra également être interdit ou limité. Des mesures de maîtrise des risques liés aux sols, aux eaux souterraines ou superficielles devront être étudiées. Ces mesures seront prises pas l'exploitant.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fait l'objet :

- d'un dossier d'autorisation loi sur l'eau traitant de la rubrique 2.1.5.0 (volet eaux pluviales : régime déclaratif) et de la rubrique 3.3.1.0 (volet zones humides : autorisation)
- d'un permis de construire au titre du code de l'urbanisme
- d'un dossier de CDAC (autorisation d'exploitation commerciale)

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Emprise globale de l'assiette foncière	43 384 m <sup>2</sup>
Emprise au sol du bâtiment	4 243 m <sup>2</sup>
Surface de Voiries à créer (enrobé)	2 787 m <sup>2</sup>
Stationnement perméable	1 314 m <sup>2</sup>
Espaces verts à créer	2 760m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :      BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :   °   ,   "  Lat. :   °   ,   "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :   °   ,   "  Lat. :   °   ,   "

Point de d'arrivée : Long. :   °   ,   "  Lat. :   °   ,   "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

La commune est encadrée par le PLUi Terres de Montaigu, Montaigu-Rocheservière.  
Le projet est dans la Zone 1AUEC du PLUi. Le site visé par le projet fait l'objet d'une OAP (cf annexe 3).

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non d'après les données de l'INPN. la première ZNIEFF de type I "ZONES À CHILOPTÈRES DU BOURG DE MONTAIGU" est située à 1,3 km à l'Ouest de la zone d'étude. la première ZNIEFF de type II "VALLEE DE LA GRANDE MAINE DE LA BULTIÈRE A SAINT-GEORGES-DE-MONTAIGU" est situé à 3,2 km au Sud
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non d'après le site de la DREAL Pays de la Loire
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non d'après le site de la DREAL Pays de la Loire
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non d'après le site de la DREAL Pays de la Loire
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non d'après le site de la DREAL Pays de la Loire

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le département de la Vendée dispose d'un plan de prévention des Bruits dans l'Environnement. Le projet n'est pas concerné par le zonage du PPBE.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non d'après l'Atlas des patrimoine. Le premier zonage à proximité du site est une zones de présomption de prescription archéologique à 250 m à l'Ouest.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Présence de zones humides réglementaire sur le site du projet et à proximité immédiate (étude spécifique réalisée cf annexe 4)
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'existe aucun PPRN ou PPRT sur la commune de Montaigu-Vendée.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les terrains ne sont pas recensés dans les bases BASIAS et BASOL. Dans un rayon de 500 mètres autour du site, est identifié un site potentiellement pollués.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est inclus ni dans une zone de répartition des eaux d'un système aquifère ni dans un bassin hydrographique.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'aire d'étude ne recoupe pas de périmètre de protection rapproché ou éloigné de captage d'eau potable.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non d'après l'atlas des Patrimoines.

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, le premier site Natura 2000 est situé à 28 km au Nord-Ouest.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non d'après l'atlas des Patrimoines.

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvement d'eau potable issu du réseau communal AEP pour les besoins sanitaires et domestiques.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après ces données, la zone d'étude n'est pas sujette aux débordements par remontée de nappe. Il n'est pas prévu à ce stade de drainage des ouvrages, ni la création d'un sous-sol
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet tend vers un équilibre entre déblais / remblais. Dans le cas où des terres excavées seront à exporter hors du site, celles-ci seront évacuées vers des filières adaptées.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Service Public d'Assainissement Collectif est la structure intercommunale qui assure la collecte, le transport des effluents et le traitement par stations d'épuration. La station d'épuration intercommunale est située sur la commune de Montaigu-Vendée (Saint Hilaire de Loulay) à 7 km du site du projet. Cet équipement est dimensionné pour traiter les eaux usées. Les capacités actuelles en AEP permettent le raccordement de cette future installation.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sur site : - Flore : Présence du Frêne commun ( <i>Fraxinus excelsior</i> ), classé "Quasi-menacé » à l'échelle européenne (impact modéré) - Faune : la sensibilité du projet sur les oiseaux, amphibiens, reptiles et insectes jugée faible à modérer (cf annexe 4)
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le premier site Natura 2000 est localisé à plus de 28 km du projet. Les effets directs et indirects du projet sur cette zone sont jugés nuls.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Consommation d'un espace naturel en cours d'enfrichement sur environ 1,28 ha sur une assiette foncière de 4,3 ha.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Selon géorisque, le territoire communal est soumis aux risques de canalisation de transport de matières dangereuses, de pollution des sols, et de rupture de barrage.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Selon géorisque, le territoire communal est soumis aux risques d'inondation, de séisme, de mouvements de terrain, de retrait/gonflement d'argile, et de radon.  Le site du projet est quant à lui soumis à deux risques naturels : - le risque de séisme est considéré comme modéré (3/5) ; - le potentiel Radon de la commune est considéré comme fort (3/3).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un trafic sera généré quotidiennement par les allées et venues du personnel et des clients et plus ponctuellement par les camions de livraison.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est source de bruit via les déplacements et stationnement des véhicules légers et les camions de livraison.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les terrains sont actuellement concernés par le bruit généré par la route départementale.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les parkings et les façades seront éclairés dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est peu concerné par les émissions lumineuses provenant des sites avoisinant et de l'éclairage longeant la route départementale.
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Rejet des eaux de ruissellement qui feront l'objet d'un traitement et d'une rétention avant rejet.
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le cours d'eau le plus proche du projet est "l'Asson" situé à 2 km au Sud du projet.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejet d'eaux usées domestiques. L'installation sera raccordé au réseau d'assainissement des eaux usées domestiques. La charge polluante journalière est estimée à 10-15 EH.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les installations et activités du site produiront des déchets liés à l'activité : papier, cartons, plastiques, consommables...
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné des par des zonages particuliers. Le paysagement du site intégrera des éléments de biodiversité pour une bonne insertion dans l'environnement local.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les terrains lieux du projet ne font pas l'objet d'un usage particulier notamment en matière d'agriculture. Les terrains se situent dan le prolongement de la zone commerciale existante.

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui     Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

Il est identifié un projet de du centre commercial E. Leclerc sur les parcelles à l'Est de la zone d'étude, est susceptible d'avoir des effets cumulées avec le projet . Les effets cumulées porterait sur :

- Le trafic routier et les accès,
- la gestion des eaux de ruissellement,
- l'alimentation en AEP et le rejet des effluents domestiques
- Les émissions sonores liées au trafic routier,
- la biodiversité.

L'étude trafic liée au transfert du Centre commerciale E. Leclerc montre toutefois une réserve de capacité de la route départementale conséquente.

---

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui     Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

---

---

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Une étude d'incidence NATURA 2000 sera réalisée dans le cadre du dossier d'autorisation environnementale. Le volet urbanisme sera traité dans le cadre du Permis de construire.

---

---

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

cf annexe volontaire n°5.

---

## 7 Auto-évaluation (facultatif)


① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe 3 : Orientation d'Aménagements Programmées (OAP) du PLUi (rubrique 4.2 ; 4.6)	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Annexe 4 : Diagnostic écologique et études des zones humides (rubriques 4.2 ; 5)	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Annexe 5 : Synthèse de mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (rubrique 6.5)	<input checked="" type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le   /   /



Signature du (des) demandeur(s)